

Communiqué de presse

Mardi 1^{er} septembre 2015

Rentrée à Saint-Denis : la mobilisation porte ses fruits, mais nous restons vigilants

Ce 1^{er} septembre, des trios de parents, enseignants et élus se sont rendus devant chacune des 67 écoles de Saint-Denis pour mettre le Ministère de l'éducation nationale face à ses engagements. Après une année scolaire 2014 désastreuse avec 500 élèves sans enseignants, la rentrée 2015 a été mise sous contrôle citoyen.

Les premiers retours consolidés montrent qu'**après une année de mépris, l'Éducation nationale a enfin pris la mesure du sujet**. Le service minimum a été assuré avec la présence d'un enseignant dans chaque classe le jour de la rentrée.

La pression mise par le contrôle citoyen a manifestement porté ses fruits, la mobilisation a payé.

La municipalité s'en félicite car, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, la rentrée s'est déroulée dans des conditions normales.

Tous restent cependant inquiets pour le reste de l'année car les remplaçants disponibles (ZILS et Brigades départementales) semblent avoir tous été mobilisés. Que se passera-t-il pendant l'année si un enseignant est absent ?

Enfin, il ne s'agit que du minimum et nous restons loin du compte. Comme l'a souligné le Défenseur des droits, les écoliers de Saint-Denis restent victimes d'une discrimination territoriale¹. Les élus, les parents et les enseignants continuent de **militer pour le respect du principe à valeur constitutionnelle d'égalité devant le service public**.

Le Maire et les élus resteront mobilisés et vigilants, tout au long de l'année pour obtenir :

- Le respect des seuils,
- Un maître supplémentaire dans chaque école REP+ (9 nommés pour 30 écoles),
- Un auxiliaire de vie scolaire pour chaque enfant porteur de handicap,
- Des réseaux (RASED) complets en nombre suffisants pour les enfants en difficulté.

Contacts Presse :

Langage et Projets Conseils – 01 53 26 42 10

Laurent Payet – 06 89 95 48 87 – laurent@lp-conseils.com

Julie Massault – 06 66 67 56 96 – julie@lp-conseils.com

Saint ★
Denis

1. L'académie de Créteil est au 22^e rang sur 26 des dotations par élève. La dotation de la Cour des comptes d'avril 2012 relève que la dotation de l'Éducation nationale par élève est inférieure de 47% sur l'académie de Créteil par rapport à l'académie de Paris.